



Année scolaire 2023/ 2024

Division des maîtres du privé et des contractuels  
AESH (DIMAC)

**Demande d'admission à la retraite (liquidation)  
Année scolaire 2023/2024**

La demande doit être transmise à la DIMAC accompagnée de :

- un relevé de carrière établi par la CARSAT.
- une photocopie du livret de famille.
- un relevé d'identité bancaire.

Je soussigné(e),

Nom d'usage : .....

Nom patronymique : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../19.....

Etablissement et commune d'affectation : .....

.....

.....

Département : .....

Grade (instituteur, professeur des écoles) : .....

**Sollicite mon admission à la retraite à compter du :** .....

Cocher ci-dessous la case correspondant à votre situation :

**Je relèverai du régime général de sécurité sociale et serai pris(e) en charge par la CARSAT.** Je demande que me soit adressé un dossier de liquidation de retraite additionnelle.

**Je relèverai du RETREP<sup>1</sup>** et je demande que me soit adressé un dossier de « demande d'avantages temporaires de retraite » et de liquidation de retraite additionnelle.

Vu, le chef d'établissement

Visa :

Fait à :

Date :

Signature du demandeur :

<sup>1</sup> Exclusivement pour les maîtres qui ne remplissent pas les conditions d'âge et de trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein auprès de la sécurité sociale. A ne pas confondre avec le dossier d'évaluation des droits qui doit faire l'objet d'une demande formulée sur l'imprimé prévu à cet effet et adressé à mes services au moins 18 mois avant la date de départ envisagée.